



HAL
open science

L'exploitation multisectorielle des ressources en eaux thermo-minérales : études comparées de sites français et belges : structuration des acteurs et conditions d'accès à la ressource

Guillaume Pfund

► **To cite this version:**

Guillaume Pfund. L'exploitation multisectorielle des ressources en eaux thermo-minérales : études comparées de sites français et belges : structuration des acteurs et conditions d'accès à la ressource . Doctoriales IRG de Lyon, Dec 2013, Lyon, France. hal-01700258

HAL Id: hal-01700258

<https://hal.science/hal-01700258v1>

Submitted on 27 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'exploitation multisectorielle des ressources en eaux thermo-minérales : études comparées de sites français et belges : structuration des acteurs et conditions d'accès à la ressource

Guillaume PFUND

3^e année de thèse – (Directeur de thèse : Isabelle LEFORT)

Recherche appliquée en géographie économique : une ressource naturelle non renouvelable exploitée par trois types d'usages, dont deux majeurs



Une ressource souterraine renouvelable. Mais un caractère épuisable lié à la fragilité de son processus de reproduction naturel.



- › La filière industrielle : l'embouteillage d'eau minérale
- › La filière thermique : santé, remise en forme, bien-être
- › La filière énergie : géothermie basse température



Objectifs

- 1- Identifier un panel représentatif de territoires à usage multisectoriel
- 2- Analyse des liens entre les acteurs locaux, et leurs stratégies
- 3- Identifier les modes de gouvernance (collaboration et conflits d'usages)

- 4- Analyser l'évolution des usages dans le temps et les facteurs
- 5- Monographie de territoire et analyse comparative des sites
- 6- Construire une typologie : notamment au travers du critère d'accès à la ressource et de structuration des acteurs

Matériel et méthode

Campagne d'interviews téléphoniques :

- Acteurs industriels privés : usines d'embouteillages
- Acteurs du thermalisme privés et publics : établissements
- Acteurs liés à la ressource : collectivités territoriales à l'échelon communal et intercommunal

Données techniques du BRGM : Bureau de Recherche Géologique et Minière, pôle eaux minérales



Premiers résultats de l'analyse

Exploitation des ressources en eaux minérales en France

- 115 établissements thermaux en activité
- 50 usines d'embouteillage d'eau minérale en activité
- Plusieurs projets de géothermie

Panel d'observation : 17 sites

- 14 site ayant un double usage en France: embouteillage-thermal
- 1 territoire ayant un projet de double usage : Divonnes
- 2 site ayant un double usage en Belgique: embouteillage-thermal

Sites à double usage existant :

Contrôle de la ressource par un acteur public

Monopole public d'accès à l'eau : Usages séparés

- Embouteillage : gestion privée
 - Thermalisme : gestion Etat / Régie
 - Casino : autre gestion privée
- Exemple : Vichy, Luchon



Ancien monopole d'Etat, accès à l'eau privé-public et usages séparés

- Embouteillage : gestion privée
 - Thermalisme : gestion privée
 - Casino : autre gestion privée
- Exemple : Aix les bains, Niederbronn

Monopole public d'accès à l'eau égalitaire. Usages séparés

- Embouteillage : gestion privée
 - Thermalisme : privée
 - Casino : autre gestion privée
- Exemple : Thonon, SPA



Contrôle de la ressource par un acteur privé

Monopole privé d'accès à l'eau: Concentration horizontale des usages

- Embouteillage
 - Thermalisme
 - Casino
 - Hôtels
- Exemple : Danone, site d'Evian



Ancien monopole privé, accès à l'eau privé. Usages séparés

- Embouteillage : gestion privée
 - Thermalisme : gestion en SEM
 - Casino : autre gestion privée
- Exemple : Nestlé Water, sites Vittel-Contrex



Duopole privé d'accès à l'eau. Usages séparés

- Embouteillage : gestion privée
 - Thermalisme : gestion privée
 - Casino : autre gestion privée
- Exemple : Neptune, site Dax et Lamalou



Sites et projets d'embouteillage

Contrôle de la ressource par un acteur public

Monopole public d'accès à l'eau égalitaire. Usages séparés

- Projet d'embouteillage
 - Thermalisme : gestion privée
 - Casino : autre gestion privée
- Exemple : Valvital, Divonne



Collectivité Territoriale

Sites et projets en géothermie

Contrôle de la ressource par un acteur public

Monopole public d'accès à l'eau public. Usages séparés

- Projet géothermie d'eau chaude
 - Thermalisme : gestion privée / Etat
 - Embouteillage : gestion privée
- Exemple : Aix, Vichy, Chaudes Aigues



Collectivité Territoriale



Monopole privé d'accès à l'eau et usage unique

- Projet géothermie vapeur d'eau de 90°-150°C. Exemple : Bouillante



Interne

Premiers résultats de l'analyse transversale

Ressource en eau contrôlée par un acteur public

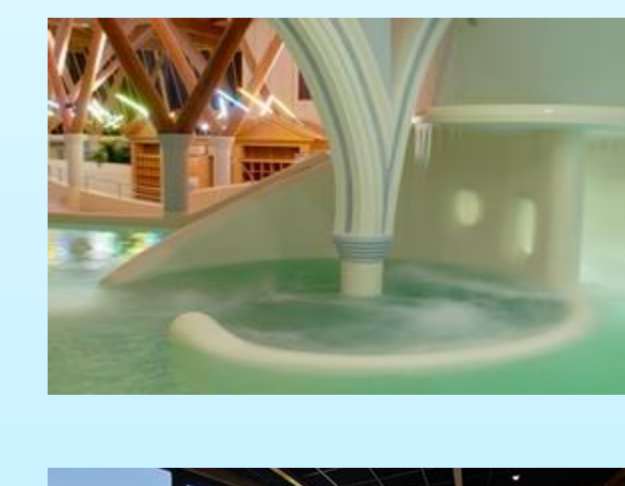


Une tendance à la privatisation de l'accès à l'eau en parallèle du retrait de l'Etat du secteur du thermalisme

Les communes propriétaires des forages ne privatisent pas ce droit, même en cas de concession de la gestion à un privé



Ressource en eau contrôlée par un acteur privé



Une tendance à la spécialisation des acteurs : l'embouteillage, l'hôtellerie, le casino, le thermalisme et bien-être

Les embouteilleurs propriétaires des forages conservent le droit d'accès à l'eau malgré la spécialisation des usages



Ressource en eau contrôlée par un acteur public - projets d'embouteillage et de géothermie

Les communes propriétaires des forages de l'usage thermal et ayant des projets d'embouteillage conservent ce droit.

Les communes ayant des projets de géothermie développent de nouveaux droits d'accès à l'eau (usage chauffage urbain – éco-quartier)

Les projets de géothermie industrielle s'approprient l'accès à la ressource

- Régime de propriété commune de la ressource, mais avec un accès restreint des usagers :
- un usager exerçant un lien de dépendance sur l'autre usage réduit-il son potentiel de développement ?
 - deux à trois usages indépendants : peu de coordination sur la protection de la ressource

Perspectives

1- Gestion et protection de la ressource

- Gouvernance collaborative autour de la gestion et la protection de la ressource en eau, notamment pour les petits sites à l'image de Spadel, Nestlé Water, Danone Water
- Protection réglementaire de l'impluvium des gisements (périmètre de protection classée DIP)

2- Développement territorial et mode de valorisation de la ressource

- Trajectoires de développement, tendances généralisables
- Outil d'analyse et d'évaluation basé sur l'observation comparée de 17 territoires de la filière eau thermo-minérale